

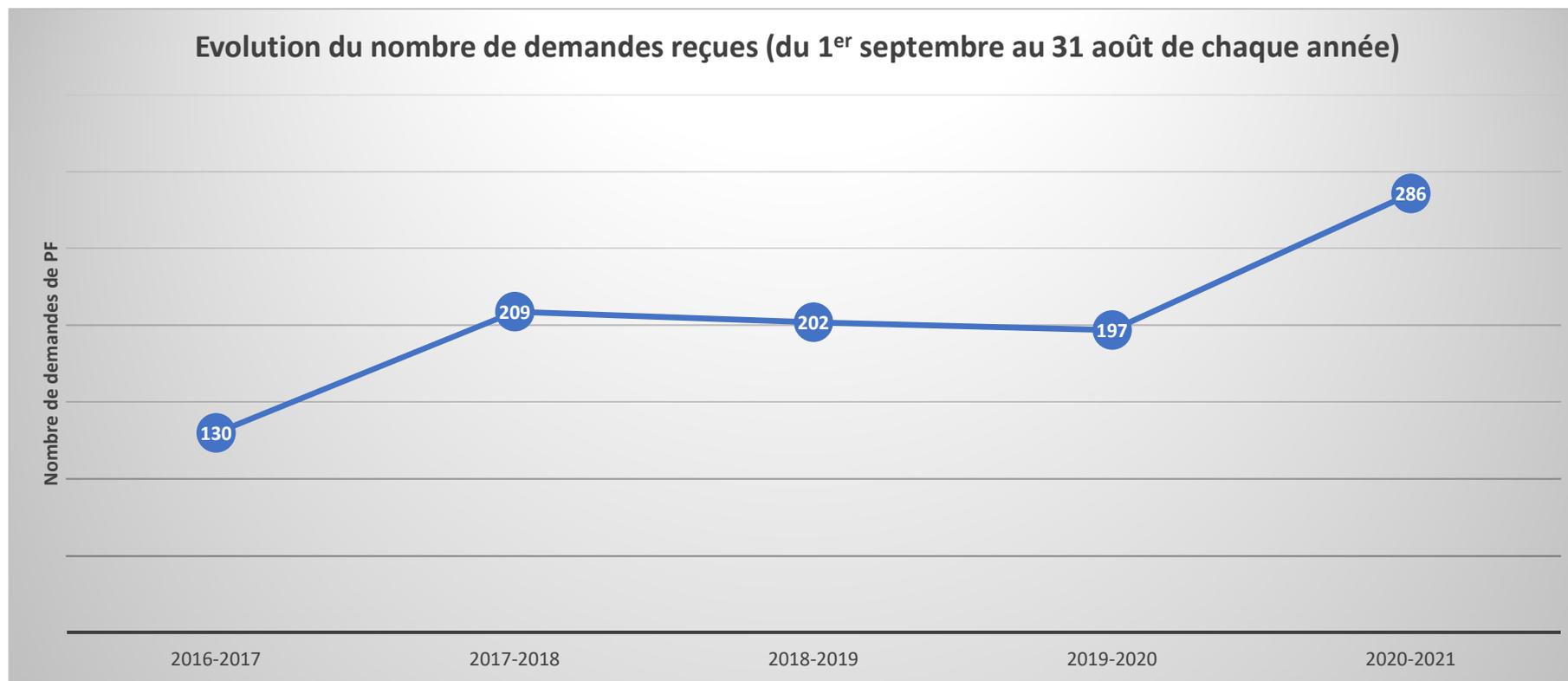
LES DEMANDES DE PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS AFFECTÉS DANS L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

*QUELQUES ÉLÉMENTS STATISTIQUES
Du 1^{er} septembre 2016 au 21 avril 2021*

PLAN :

- I- **Panorama synthétique des demandes de protection reçues et traitées par la DACES 1**
 - Totaux des demandes de protection reçues
 - Taux d'octroi et de refus des demandes de protection fonctionnelle reçues
- II- **Profil de l'auteur d'une demande de protection fonctionnelle**
 - Répartition géographique des demandes de protection reçues
 - Répartition genrée des demandes de protection reçues
 - Répartition « fonctionnelle » des demandes de protection reçues (personnel enseignant, Perdir et équipes de direction des EPLE, personnel administratif)
 - Les demandes de protection fonctionnelle des enseignants par type d'établissement
- III- **Les motifs des demandes de protection fonctionnelle**
- IV- **Les actions menées par la DACES 1 sur la protection fonctionnelle**
 - Les opérations de formation à destination des chefs d'EPL et des encadrants des services académiques
 - Le « Kit Protection fonctionnelle »

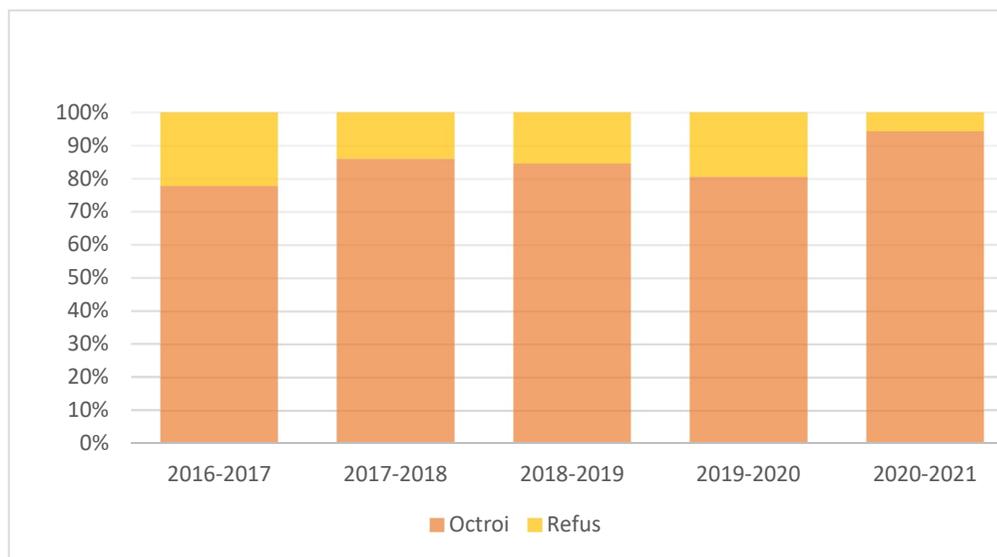
Panorama synthétique des demandes de protection reçues et traitées par la DACES 1



ATTENTION : Concernant l'année scolaire 2020-2021 les données tiennent compte des demandes reçues au 21 avril 2020

❖ Taux d'octroi et de rejet de la protection

	2016-2017	2017-2018 ¹	2018-2019 ²	2019-2020 ³	2020-2021 ⁴
Octroi	101	160	169	157	148
Refus	29	26	31	38	9



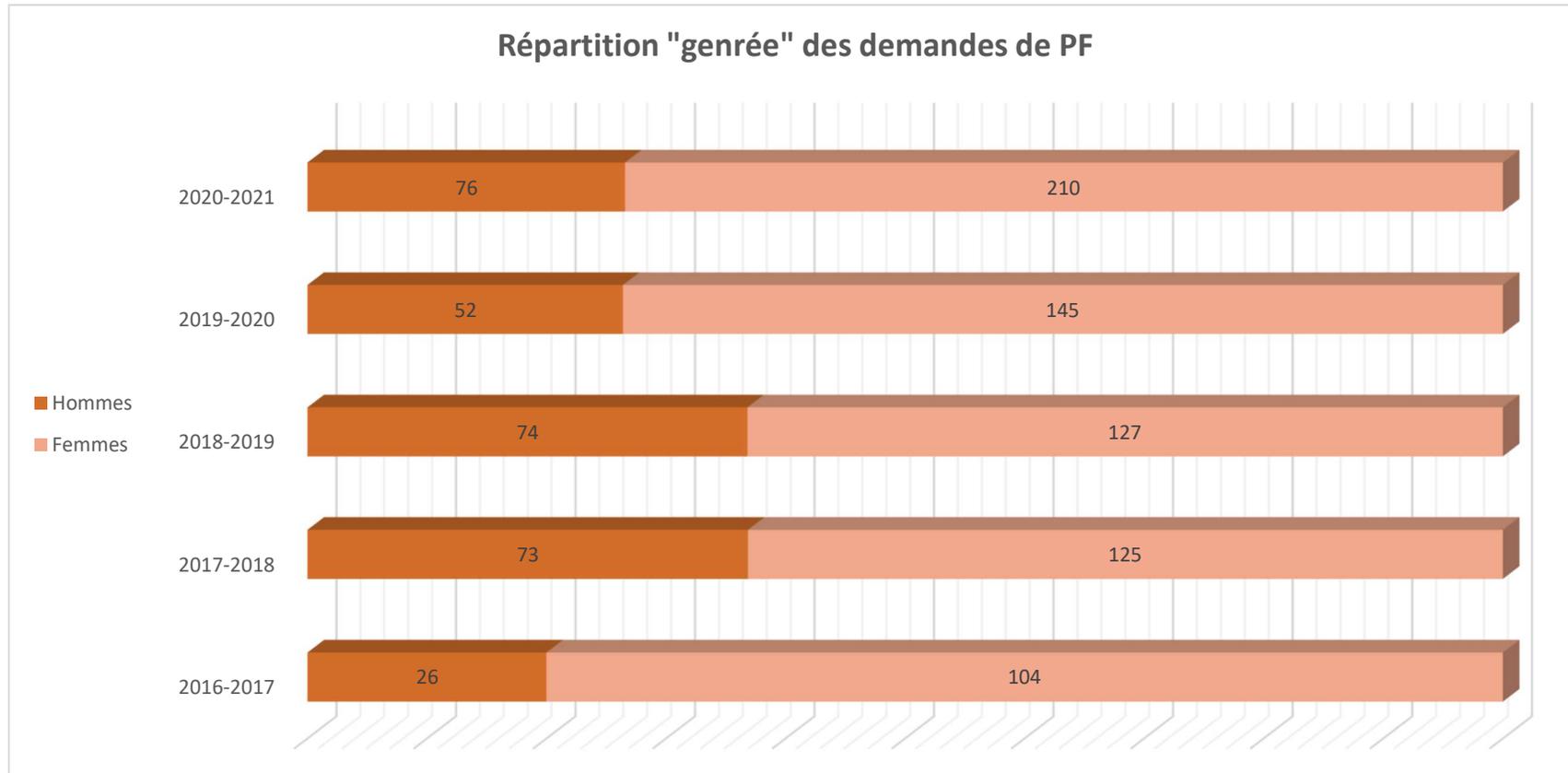
¹ En 2017-2018 11 agents se sont désistés de leur demande de protection

² En 2018-2019 1 agent s'est désisté de sa demande de protection

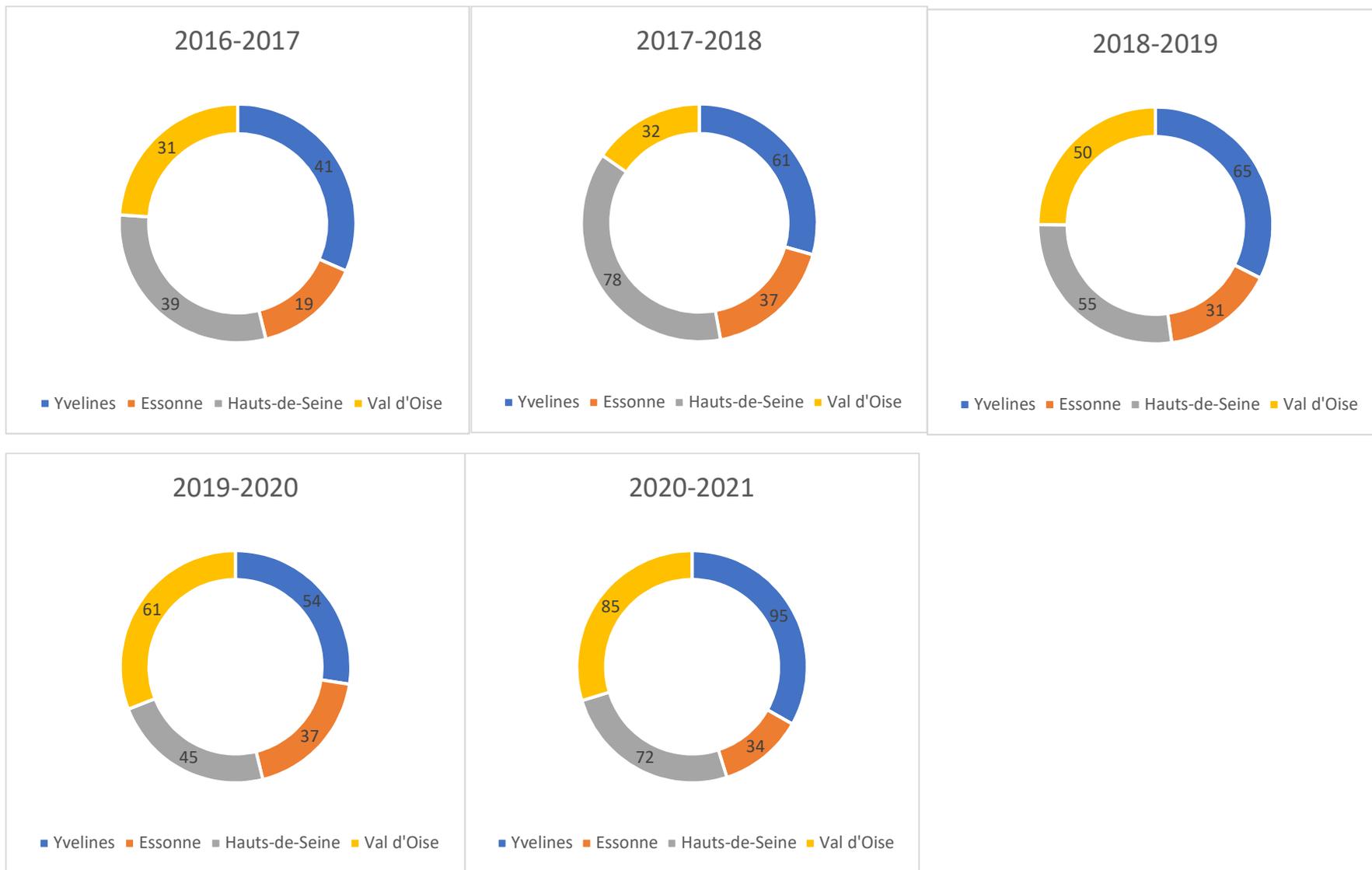
³ En 2019-2020, 2 AED ont formé des demandes de protection. Ces demandes relèvent de l'employeur donc de l'EPLÉ, pas de la Rectrice

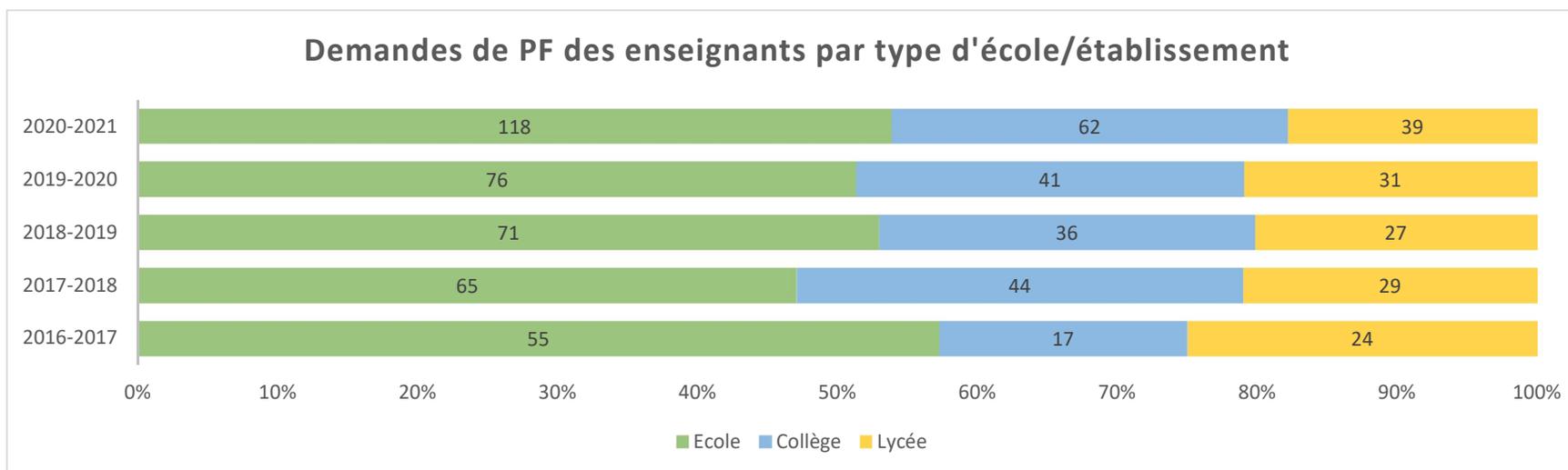
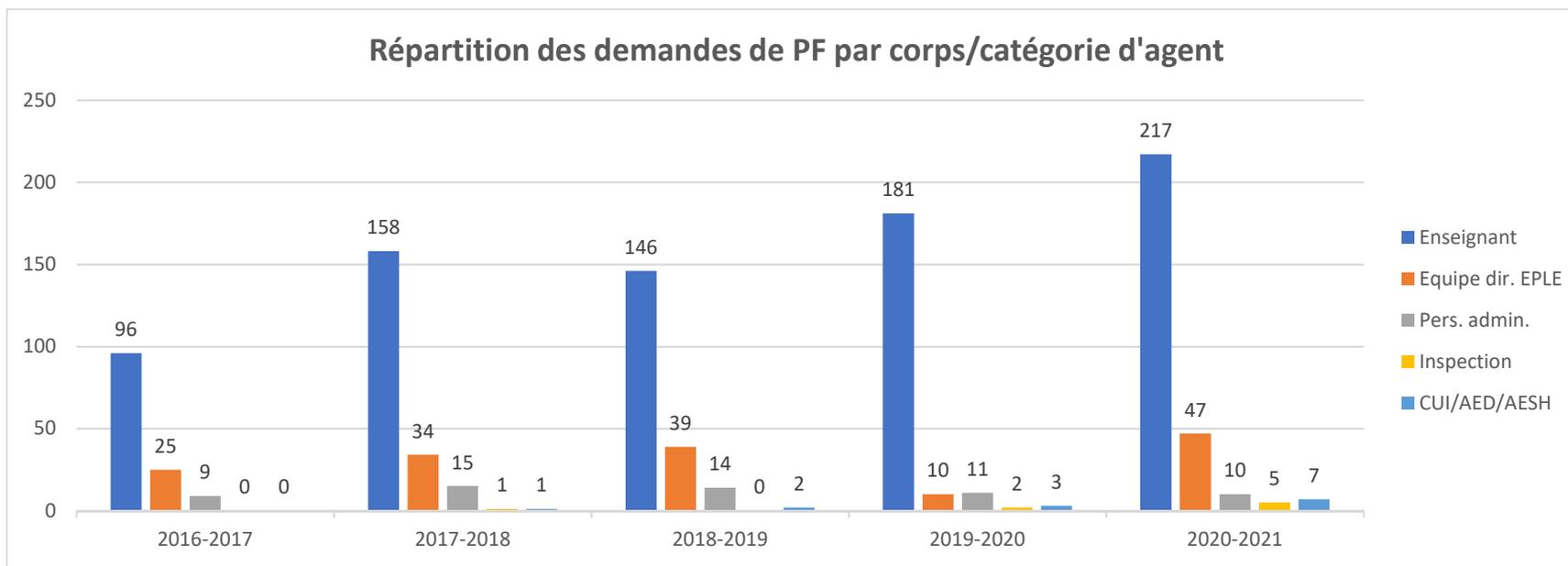
⁴ Toutes les demandes de protection formées en 2020-2021 n'ont pas été traitées au 21 avril 2021

Profil de l'auteur d'une demande de protection fonctionnelle



❖ Répartition géographique des demandes





Les actions menées par la DACES 1 sur la protection fonctionnelle en 2020-2021

- 1 webinaire académique aux Personnels de direction et encadrants des services académiques le 28 janvier 2021 ;
- 1 formation dédiée aux Personnels de direction le 8 mars 2021 ;
- Réalisation et diffusion d'un « Kit protection fonctionnelle » en collaboration avec Sandra JACOB, conseillère technique sécurité de Mme la Rectrice de l'académie de Versailles et d'un formulaire de demande de la protection accessibles sur Ariane



LA PROTECTION FONCTIONNELLE

KIT D'INFORMATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT

❖ Un kit complet comprenant :

- ✓ 1 fiche « la protection juridique en pratique »
 - illustrée d'un schéma explicatif
- ✓ 1 fiche « informations pratiques sur les demandes pouvant être engagées au niveau pénal »
 - avec un modèle de courrier de signalement au Procureur de la République
- ✓ 1 formulaire pré-rempli de demande de protection fonctionnelle à renvoyer à l'employeur de l'agent